



COMMUNE D'ILLATS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le onze juillet, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 juillet 2016

PRESENTS : MM et Mmes Ph. DUBOURG, G. BELIN, Ph. VINCENT, P. PEIGNEY, J. Ph. PROVOST, D. LESCURE, S. VALLOIR, E. BANOS, C. BUZOS, F. PEDURAND, E. AMART, C. DRILLEAUD, G. BAILLET

ABSENTS : R. CARSANA, F. BAUDON

Secrétaire de séance : Cécile BUZOS



ORDRE DU JOUR :

Délibérations

- 1) Tarifs cantine au 1^{er} septembre 2016
- 2) Tarifs transports scolaires pour l'école primaire d'ILLATS au 1^{er} septembre 2016
- 3) Acceptation du legs de Madame Marcelle Marie Françoise GUIX DE PINOS
- 4) Subvention à l'association des Cadets de Cadillac

Questions diverses

Examen rapport annuel du délégataire - Service assainissement



Le compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1) FIXATION DES PRIX DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le budget cantine est en déficit de 33 900 €. Une nouvelle hausse du prix du repas est donc envisagée au 1^{er} septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le prix du ticket de cantine passera :

- de **2.50 €** à **2.80 €** pour les enfants domiciliés sur la commune d'ILLATS
- de **4.00 €** à **4.30 €** pour les enfants qui ne sont pas domiciliés sur la commune
- de **6.50 €** à **7 €** pour les adultes (enseignants ou personnel extérieur)

Cette délibération est adoptée par 12 voix POUR – 1 voix CONTRE (G. BAILLET)

2) FIXATION DU TARIF DU TRANSPORT SCOLAIRE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan du service du ramassage scolaire pour l'école d'ILLATS pour l'année 2015/2016 et expose qu'il convient d'augmenter le tarif de ce service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le prix du transport scolaire par enfant passera à **38 € par trimestre** à compter du **1^{er} septembre 2016**.

Monsieur le Maire précise que pour obtenir l'équilibre de ce service il aurait fallu demander 53 € par trimestre aux familles. Il a été convenu que la commune prendrait en charge la différence.

Délibération adoptée par 12 voix POUR – 1 voix CONTRE (G. BAILLET)

3) SUCCESSION MADAME GUIX DE PINOS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que Madame Marcelle Marie Françoise DUBOS épouse GUIX DE PINOS, décédée à LANGON le 23 octobre 2015, a légué à la commune d'ILLATS par testament olographe, 3 parcelles sises à SAINT MICHEL DE RIEUFRET :

N° 295	section A	Peyron Est	43 a 75 ca
N° 297	section A	Peyron Est	26 a 60 ca
N° 602	section A	Peyron Ouest	1 ha 9 a 70 ca

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter ce legs et donne délégation à Monsieur le Maire afin de signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

4) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES CADETS DE CADILLAC BEGUEY

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la correspondance adressée par « Les Cadets de Cadillac-Béguey » qui souhaiteraient obtenir une subvention exceptionnelle pour les aider à financer le voyage de 3 majorettes au championnat d'Europe qui se déroulera en Croatie en septembre prochain.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de **80 €** (Quatre vingts euros) à cette association. Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2016, article 6574, sur les crédits restant à attribuer.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

↳ Monsieur DUBOURG présente le rapport annuel du délégataire -SAUR- du Service assainissement. Il indique que ce document est consultable en mairie, à la demande.

↳ Ecole : Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Madame Eva CORTAZAR, Directrice de l'Ecole, à compter du 1^{er} septembre prochain. Gilles BAILLET demande si le tarif des NAP augmentera à la rentrée. Patricia PEIGNEY répond que ce n'est pas prévu.

↳ Syndicat des Eaux : Gilles BAILLET souhaite savoir où en est la renégociation du contrat d'affermage. Philippe DUBOURG et Ginette BELIN précisent que le terme de ce contrat est en février 2018. La prochaine réunion du syndicat est fixée au 21 juillet.

↳ Travaux de voirie : Philippe VINCENT fait le point sur les travaux en cours et à venir. Dans le Bourg, 9 bouches d'égout ont été « relevées ».

Au Tausin, une étude est en cours, sachant que pour canaliser les eaux pluviales, il faut éviter la canalisation de gaz.

La route du Merle doit être refaite en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DUBOURG lève la séance à 21 heures 20.